

[france3-regions.franceinfo.fr](https://france3-regions.franceinfo.fr)

## Violences sexuelles à la crèche Pierre de Lune de Rouen : un appel à témoins pour "libérer la parole et incite

Robin Dusienne

3-4 minutes

---

Deux semaines après la suspension à titre conservatoire de trois agents municipaux à Rouen, un appel à témoins a été lancé sur les réseaux sociaux pour alerter les parents, dont les enfants pourraient avoir été victimes de violences sexuelles.

À Rouen, l'émotion est encore vive. [48 heures après une nouvelle réunion](#) entre les familles de la section des papillons où l'agent soupçonné d'agressions sexuelles sur mineurs travaillait, la directrice et la psychologue de la crèche Pierre de Lune, un papa (qui a préféré resté anonyme) a décidé de lancer un appel à témoins, en accord avec d'autres parents, sur les réseaux sociaux.

[L'appel à témoins a été partagé sur les réseaux sociaux.](#) • © Capture d'écran Facebook

*"Deux agents sont actuellement mis en cause dans le cadre de plusieurs plaintes pour des faits présumés d'agressions sexuelles dans cette structure", peut-on lire en ligne. "L'un d'eux, un homme de 49 ans, exerçait dans la structure à partir de 2014."*

L'objectif de cette publication Facebook (voir ci-dessus) est multiple : soutenir les familles qui se sentiraient démunies, inviter celles qui le souhaitent à porter plainte et alerter de l'affaire les parents dont les enfants étaient autrefois inscrits dans la structure.

On en appelle à la responsabilité de chaque parent. On invite les parents qui ont un doute à contacter la cellule d'écoute de la Ville de Rouen ou les enquêteurs, directement.

*Papa à l'origine de l'appel à témoins*

Les parents à l'initiative de la démarche n'entendent pas recueillir eux-mêmes les témoignages, mais ont souhaité agir après avoir pris connaissance de signalements formulés par le passé, mais sans dépôt de plainte. *"Nous savons que les procédures judiciaires peuvent être longues et nous ne souhaitons pas que la tension redescende sur ce sujet"*, témoigne le papa à l'origine de la publication sur les réseaux sociaux.

Dans un courrier adressé aux parents de la crèche Pierre de Lune, que nous nous sommes procurés, la Ville assure n'avoir eu connaissance *"d'aucune plainte déposée en justice par des parents"* depuis le début du mandat précédent (2020). Concernant les périodes antérieures à 2020, il est précisé que des vérifications sont en train d'être faites auprès du procureur de la République, mais qu'à ce stade, il n'y a *"là non plus [pas] de trace de plainte"*.

L'appel à témoins invite à prendre contact par mail avec les services de la mairie, afin que *"les violences sexuelles dans le périscolaire [ne] restent [pas] dans l'ombre"*. Les familles qui le souhaitent peuvent envoyer un mail à [ecouteenfance@rouen.fr](mailto:ecouteenfance@rouen.fr) ou contacter la cellule psychologique au 02 32 95 11 13, de 8h30 à 16h30.